



UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES
NIF : 0998 3501 900 4030

13 NOV. 2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdes ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **LA CONSULTATION N°06/UMBB/2025**, relative à « **ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES POUR LE RENFORCEMENT DES MANIPULATIONS DES TRAVAUX PRATIQUES POUR LES FILIERES LMD AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE BOUMERDES (TRANCHE 02) LOT N° 09 : MATERIEL DE MEDECINE** », lancée en date du **16/10/2025**, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation du projet	Soumissionnaire retenu (Mieux Disant)	Montant de l'offre en TTC	Délais	Note technique/60	Note financière /40	total /100
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES POUR LE RENFORCEMENT DES MANIPULATIONS DES TRAVAUX PRATIQUES POUR LES FILIERES LMD AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE BOUMERDES (TRANCHE 02) LOT N° 09 : MATERIEL DE MEDECINE	SARL W.L.I ALGERIA NIF: 000216001705105	6 999 580,00	120 jours	48.87	40	88.87

Conformément à l'article **82** du Décret Présidentiel n° **15-247** du **16/09/2015** portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures , offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du Service Contractant au plus tard dans **trois (03) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat dans le site web de l'université www.univ-boumerdes.dz , pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Suivant aux dispositions de l'article **56** de la loi n° **23-12** du **05** août fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article **82** du Décret Présidentiel n° **15-247** du **16/09/2015** portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public , les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre de la présente consultation, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat dans le site web de l'université www.univ-boumerdes.dz ; Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,